



**PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 12 AVRIL 2013**



Date de convocation :
5 avril 2013

Date d'affichage :
5 avril 2013

Nombre de conseillers :

En exercice 13

Présents 11

Procurations 2

L'an deux mil treize, le douze avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Paulette RICHEUX, Maire de Clayes.

Etaient présents :

Mmes RICHEUX, CARESMEL, MÉNARD.

MM. PÉAN, MENEUX, SICOT, RENOUX, BARBÉ, BLOUTIN, JAUNET, MUSSETA.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme TROISMOULINS, M LE GARREC

Procurations : Mme TROISMOULINS à M SICOT, M LE GARREC à M MUSSETA

Monsieur Loïc MENEUX a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 22 mars 2013 est adopté à l'unanimité

DEL 081-13-028 : AFFECTATION DE RÉSULTATS

Cette délibération annule et remplace la délibération n°081-13-011 du 22 février 2013

Le compte administratif 2012 a fait ressortir :

POUR LE BUDGET COMMUNE

Un résultat d'exploitation (solde de fonctionnement plus résultat antérieur de fonctionnement) de : + 102 525,30 €

Le Conseil Municipal vote, **à l'unanimité**, l'inscription en :

en R.F. - 002 - Résultat de fonctionnement reporté..... + 52 525,30 €
en R.I. - 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé + 50 000,00€
en D.I. - 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté..... - 2 613,83 €

POUR LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Un résultat d'exploitation (solde de fonctionnement plus résultat antérieur de fonctionnement) de : + 77 884,14 €

Le Conseil Municipal vote, **à l'unanimité**, l'inscription en :

en R.F. - 002 - Résultat de fonctionnement reporté..... + 77 884,14 €
en R.I. - 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté..... + 38 250,93 €

DEL 081-13-029 : VALIDATION DE DEVIS : ARCHITECTE RESTRUCTURATION MJC

Dans le cadre du projet de restructuration de la salle de la MJC, il convient de choisir un architecte chargé de la maîtrise d'œuvre.

Madame le Maire présente pour validation, la proposition de l'agence d'architecture Claire LEFORT (35760 - SAINT-GRÉGOIRE) pour un montant de 6 600,00€ ht (taux d'honoraire de 12% sur la base de l'estimation de 55 000,00€ pour l'enveloppe travaux).

Après délibération, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- ◆ décide de valider le devis de l'agence d'architecture Claire LEFORT pour un montant de 6 600,00€ ht :
- ◆ autorise Mme Le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

DEL 081-13-030 : BUDGET PRIMITIF 2013 : COMMUNE

Madame le Maire présente le budget primitif 2013 du budget principal qui se décompose comme suit :

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 509 925,16 €
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 509 925,16 €

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 367 212,73 €
- RECETTES D'INVESTISSEMENT : 367 212,73 €

Après examen, le conseil municipal adopte le budget principal 2013 **à l'unanimité**.

DEL 081-13-030 : BUDGET PRIMITIF 2013 : ASSAINISSEMENT

Madame le Maire présente le budget primitif 2013 du budget annexe assainissement qui se décompose comme suit :

- DEPENSES D'EXPLOITATION : 102 884,14 €
- RECETTES D'EXPLOITATION : 102 884,14 €

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 111 015,07 €
- RECETTES D'INVESTISSEMENT : 111 015,07 €

Après examen, le conseil municipal adopte le budget annexe assainissement 2013 **à l'unanimité**.

FIN DE SÉANCE 22h48

NOM - Prénom	SIGNATURE
RICHEUX Paulette	
BARBE Raymond	
BLOUTIN Jacky	
CARESMEL Annie	
JAUNET Yvan	
LE GARREC Ronan	Absent excusé

MENARD Françoise	
MENEUX Loïc	
MUSSETA Jean-Christophe	
PEAN Michel	
RENOUX Thierry	
SICOT Philippe	
TROISMOULINS Cécile	Absente excusée